

AVIS
relatif au projet commun de fusion ou de scission nationale
art R.236-2 du code de commerce

Pour la société absorbante ou société bénéficiaire de la scission :

Dénomination sociale suivie, le cas échéant, de son sigle : N.SCHLUMBERGER

Forme : Société par actions simplifiée

Adresse du siège où le projet de fusion peut être consulté : 240 rue de la République – 68500 GUEBWILLER

Montant du capital : 3.000.000 €

RCS : 479 861 619 RCS COLMAR

Pour la société absorbée ou société scindée :

Dénomination sociale suivie, le cas échéant, de son sigle : NSC GROUPE

Forme : Société anonyme

Adresse du siège où le projet de fusion peut être consulté : 170 rue de la République – 68500 GUEBWILLER

Montant du capital : 7.382.832 €

RCS : 915 420 491 RCS COLMAR

L'évaluation de l'actif et du passif de chaque société participante dont la transmission à la société nouvelle ou absorbante est prévue :

Actif : 430.000 €

Passif : 0 €

Le rapport d'échange des droits sociaux dans chaque société participante :

Attribution à la société NSC GROUPE de 4.300 actions nouvelles de la société N.SCHLUMBERGER

Le montant prévu de la prime de fusion ou de scission pour chaque société participante :

Prime d'apport : NEANT

La date du projet commun de fusion ou de scission :

25 novembre 2020

Les date et lieu du dépôt au RCS au titre de chaque société participante :

	Société	Date du dépôt	Lieu du RCS
Absorbante :	N.SCHLUMBERGER	25 novembre 2020	COLMAR
Absorbée :	NSC GROUPE	25 novembre 2020	COLMAR